

# Autorisation d'intervention à proximité des réseaux (AIPR)

## Encadrant

### ■ Durée

1 jour de 7 heures  
comportant 1 heure de test

### ■ Public

Encadrants - Chefs de chantier,  
conducteurs de travaux  
d'entreprises et de collectivités

### ■ Pré-requis

Aucun

### ■ Validation

Attestation de compétences  
pour délivrance AIPR si  
réussite à l'examen

### ■ Lieu(x)

GRETA Poitou-Charentes

- Agence d'Angoulême
- Agence de la Rochelle
- Agence de Niort
- Agence de Poitiers

### ■ Dates

Consultez le calendrier [ICI](#)

### ■ Tarif

250 € net par personne  
examen compris

1260 € net pour un groupe de  
plus de 5 personnes

Organisme habilité par le  
MEDE

## Objectifs

- Appréhender et respecter la réglementation DT-DICT en vigueur en tant qu'encadrant
- Identifier les différents réseaux et les risques pour adapter la méthode de travail à chaque situation
- Appliquer les procédures en situation dégradée

## Contenu

- Programme conforme à l'obligation de compétences pour les personnels intervenant à proximité des réseaux. Réglementation du Ministère de l'Écologie, du Développement durable et de l'Énergie.
- Contexte et réglementation
- La mise en oeuvre du chantier
- Savoir préparer son intervention
- Travailler à proximité des réseaux
- En cas d'anomalies
- Les sanctions
- Suivi et évaluation

Pour toute information complémentaire :

**05 49 77 22 35**

[commercial.greta.agence-niort@ac-poitiers.fr](mailto:commercial.greta.agence-niort@ac-poitiers.fr)

[www.greta-poitou-charentes.fr](http://www.greta-poitou-charentes.fr)